



*Lettre aux fidèles d'Eure et Loir,
au sujet de la pédocriminalité dans l'Église.*

Chers fidèles de l'Église qui êtes en Eure & Loir,

Vous êtes attentifs à notre vie ecclésiale et, comme nous, vous êtes blessés par les révélations du rapport Sauvé. Ceux qui ont été victimes d'abus sexuels commis par des clercs ou des laïcs au sein des institutions catholiques nous ont dit leur souffrance et j'ai plusieurs fois exprimé ma demande de pardon au nom de l'Église depuis que j'ai reçu la charge épiscopale du diocèse de Chartres.

Nous, évêques de France, allons nous retrouver du mardi 2 au lundi 8 novembre avec beaucoup de sujets à aborder dont une relecture approfondie des recommandations de la commission Sauvé. Déjà en février puis en mars 2021, en assemblée d'évêques, nous avons décidé plusieurs résolutions. Certaines sont déjà en cours, d'autres le seront progressivement. Une « lettre des évêques » vous a été donnée lors des messes au cours du mois d'avril. Elle détaillait ces résolutions. J'aimerais les énumérer de manière synthétique :

- continuer à travailler régulièrement avec les personnes victimes ;
- mettre en place un Service au sein de la Conférence des évêques dédié « à la promotion de la vigilance et à la formation à la juste relation pastorale » ainsi qu'un Service national d'écoute ;
- sensibiliser et former de manière régulière à l'accueil et à l'accompagnement humain et spirituel des personnes victimes d'agressions sexuelles dans l'Église ;
- proposer aux personnes victimes un secours financier qu'une instance d'assistance indépendante sera chargée d'attribuer dans la limite de nos moyens, selon les besoins exprimés par chacune de ces personnes ;
- améliorer la formation initiale et continue des prêtres et de tous les acteurs pastoraux, surtout ceux et celles qui travaillent auprès des jeunes ;
- améliorer nos moyens de suivre et d'accompagner les prêtres coupables dans les différents moments de leur vie ;
- créer un lieu qui gardera vive la mémoire des faits commis et de la manière dont les personnes agressées ont pu vivre cette épreuve. Ce lieu devait être à Lourdes ;
- consacrer une journée à la mémoire de ces faits et à la prière pour les personnes victimes, chaque année, le 3ème vendredi du carême ;
- mettre en place un tribunal pénal ecclésial au niveau national.

Depuis la parution du rapport de la CIASE, à Chartres, le 5 octobre, nous avons eu ce jour-là une rencontre avec les prêtres, les diacres et les laïcs en mission pour accueillir les faits et échanger sur leur gravité et le chemin à prendre. En novembre une journée « Maison sûre » est prévue pour ces mêmes personnes en présence du docteur Isabelle Chartier-Siben, médecin et victimologue.

Dans vos doyennés souvent composés de trois paroisses proches, nous encourageons la mise en place de rencontres autour du rapport Sauvé que vous, fidèles laïcs, pouvez organiser avec votre EPP (Equipe pastorale paroissiale). En effet, il est important que tous les fidèles posent leurs questions et apportent leurs idées.

Au sein des écoles catholiques, lieu important pour notre Église avec plus de 11.000 élèves, depuis 2017 est mis en place le Programme de Protection des Publics Fragiles (PPPF) qui excède le seul cadre des maltraitances sur mineurs et adopte une approche résolument préventive et positive.

A Chartres, une cellule d'écoute composée de cinq écoutants, un diacre, une religieuse formée à l'accompagnement et trois laïcs (avocate-psychologue-médecin) est à l'écoute des victimes et des personnes ayant le besoin d'aborder une question.

Voici ses coordonnées : 02 37 21 53 59 / cellule.ecoute@diocesechartres.fr

Au niveau national, une adresse mail : parolesdevictimes@cef.fr

A la veille de notre assemblée des évêques de France à Lourdes, je vous demande de prier pour nous et toutes les personnes concernées par nos travaux.

Le dimanche 17 octobre a été initiée la phase diocésaine du Synode romain sur la synodalité. Le sujet touche à la gouvernance de l'Église, en vue de la communion et de la participation de tous, pour l'annonce de l'Évangile. Dans vos paroisses et vos groupes, autour du curé et des responsables, il sera important d'échanger et de relire vos pratiques pour les ouvrir à plus de coresponsabilité. Ce sera aussi une réponse aux abus de pouvoir qui, parfois, ont conduit aux abus sexuels. Il est nécessaire d'apporter votre contribution.

Nous demeurons dans la confiance que la grâce divine ne manque pas si nous mettons notre espérance en celui qui peut tout faire face à nos fragilités. Recevez mes remerciements pour votre présence dans l'Église et de votre enthousiasme dans notre mission. Je vous assure de ma prière.

A handwritten signature in blue ink that reads "Philippe Christory +". The signature is fluid and cursive, with a small cross at the end.

+ Mgr Philippe Christory
Evêque de Chartres